



## **COMMUNIQUE N°001/CNPA-UPMB/150223**

**L'Assemblée Spéciale des associations professionnelles des médias communique.**

Dans le cadre de l'harmonisation et de la synthèse des propositions en vue des réformes dans le secteur des médias, l'Assemblée Spéciale des associations professionnelles des médias demande expressément aux acteurs des médias qui détiennent des propositions, à les faire parvenir par écrit sous pli fermé au secrétariat de l'UPMB sis à la Maison Des Médias à Cotonou.

Les propositions sont attendues pour le lundi 20 février 2023 à 17 heures au plus tard. Cet appel est lancé afin que les faïtières s'assurent de la prise en compte effective des préoccupations de l'ensemble des acteurs des médias afin que les travaux reflètent la pluralité, fruit d'une large concertation dans le souci d'espérer des réformes consensuelles.

Les bureaux des faïtières comptent sur la promptitude de chacun et de tous.

Fait à Cotonou, le mercredi 15 février 2023

Ont signé

Pour l'UPMB,  
La Présidente,

**Zakiatou O. LATOONDJI**

Pour le CNPA-BENIN  
Le Président

**Seth Evariste HODONOU**